

# MEMO LISTE EDI SANS EXPERT

**Avant le 6 AVRIL 2018**

Envoyez par mail vos fichiers EDI de la LIASSE N° 2035 à : [edi@ageprols.fr](mailto:edi@ageprols.fr)

## NOUS TRANSMETTRE :

- Liasse N° 2035 COMPLETE, DATEE
- **Et si vos recettes > 152 500 Euros :**  
Si Mono Etablissement : La 2035-E + cadre CVAE à compléter  
Si Pluri Etablissements : La 2035-E + cadre CVAE à compléter + **formulaire 1330 CVAE**  
Et le **formulaire 1329** si vos recettes > 500 000 Euros
- Le **formulaire 2069RCI** si vous êtes concerné par les réductions ou crédits d'impôts
- L'OGID00 si liasse n° 2035 millésime 2018, **OU une attestation de conformité de votre logiciel** (Voir Engagement à recopier, sur la circulaire Revenus BNC 2017)
- Le **détail des Gains Divers, Pertes Diverses, Divers à Réintégrer et Divers à Déduire** à renseigner directement en extensions de la 2035-A et 2035-B
- La **BALANCE** annuelle complète et équilibrée
- Le **grand-livre ou les journaux comptables du mois de NOVEMBRE 2017**.
- L'OGBNC08 (texte libre) en indiquant obligatoirement :  
**Les parts Allocations Familiales, Maladie et Retraite** des cotisations obligatoires,  
**Les parts Perte d'emploi, Prévoyance santé et Retraite** des cotisations Madelin déduites.  
**Le détail des Frais Divers de Gestion par nature** : Frais bancaires, frais de formation, ...
- L'OGBNC04 **complétée** (Soldes début et fin d'année, emprunts, versement SCM,..) mais pas obligatoirement équilibrée (Ligne AV = 0).

## ET :

- Si vous êtes **membre d'une SCM**, nous transmettre la déclaration N° 2036 par mail.
- Si les **immobilisations n'ont pas été détaillées en page 2**, nous transmettre le détail des Immobilisations et Amortissements.
- Si vous avez opté pour les « Créances Dettes » joindre l'état correspondant.

## Et UNIQUEMENT pour les adhérents imposés à la TVA en 2017 :

- L'OGBNC06 avec **justification des écarts** (ou OGBNC05 si en créances-dettes)
- La **COPIE de la déclaration de TVA annuelle CA12 de l'exercice 2017**  
Pour les déclarations mensuelles ou trimestrielles, vérifiez de nous les avoir déjà transmises.

## Et UNIQUEMENT pour les sociétés :

- Imprimés N° 2035 F**
- OGBNC07 : **Détail des charges professionnelles personnelles des associés.**

## Attention pour les documents envoyés par mail :

→ **Rappeler le NOM, le n° adhérent, la nature du document en objet du mail**